

Mission Application du Droit des Sols (ADS)

L'ATIP assure l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme pour 469 communes : permis de construire, permis d'aménager, déclarations préalables, certificats d'urbanisme, etc. Cette large prise en charge permet aux communes de bénéficier de :

- La mutualisation des moyens pour un haut niveau de qualité
- La sécurité juridique des procédures d'instruction
- La territorialisation de la mission ADS
- Les équipes d'instruction sont réparties sur 5 sites. Elles sont appuyées par des experts et animateurs métier – dont trois référents ADS qui travaillent en lien avec des instructeurs relais sur chaque territoire.

Cart@DS, un e-service performant

Le e-service Cart@DS est l'outil informatique d'instruction mis à disposition des communes par l'ATIP. Il permet une collaboration efficace entre les instructeurs et les communes qui peuvent suivre l'avancement de l'instruction et accéder aux documents et aux outils de recherche et de statistiques.

Cet outil permet également de répondre aux obligations réglementaires relatives à la **dématérialisation des autorisations d'urbanisme (« Démat.ADS »)** depuis le 1er janvier 2022, avec notamment l'ouverture d'un portail de dépôt en ligne des demandes d'autorisation d'urbanisme ou encore des échanges dématérialisés avec les différents services concernés.



Les + de l'ATIP

● Qualité de service et expertise

Les communes bénéficient :

- > De l'instruction des dossiers par un binôme d'instructeurs
- > Du partage d'expérience et de la professionnalisation constante des agents de l'ATIP
- > D'une expertise et d'outils (modèles, fiches...) mis à jour
- > De formations sur l'ADS et le logiciel métier

● Sécurité dans la conduite des missions

Le pilotage des équipes et ressources est assuré sur l'ensemble de l'ATIP afin de garantir la continuité du service.

● Veille juridique et technique

Diffusée aux membres de l'ATIP, elle aborde plusieurs fois par an les nouveautés techniques et juridiques en ADS, urbanisme, aménagement et environnement.

Comment en bénéficier ?

L'adhésion à la mission Autorisations du Droit des Sols s'effectue via une convention signée entre l'ATIP et la collectivité. Cette dernière doit au préalable prendre une délibération qui confie cette mission à l'ATIP. La contribution des communes est liée au nombre de dossiers instruits l'année précédente. Le prix unitaire de l'équivalent Permis de Construire (EqPC) est défini chaque année par le Comité Syndical de l'ATIP.

En 2026, le prix de l'Equivalent Permis de Construire est fixé à 190 €.

Pour toute information, les responsables de territoire et d'antenne se tiennent à votre disposition (voir la page contacts).



Chiffres clés



29 418
dossiers
instruits en 2025



469
communes



59 **5**
agents sites

Contactez nos équipes

HAGUENAU

3 Rue du Tournoi
67500 Haguenau

Emilie Brun

Responsable du territoire Nord

T. : 03 68 33 87 27

Secrétariat : **Elisabeth Bayen**

T. : 03 68 33 87 20

SAVERNE

1 route de Maennolsheim
67703 Saverne

Jean-Baptiste Alberico

Responsable du territoire Ouest

T. : 03 68 33 85 86

Secrétariat : **Valérie Hoffmann**

T. : 03 68 33 87 06

OBERNAI

53 rue de Sélestat
67210 Obernai

Paulette Albert

Responsable du territoire Sud

T. : 03 88 76 66 77

Secrétariat : **Florence Andelfinger**

T. : 03 68 33 85 80

ANTENNE ADS DE MOLSHEIM

8 rue Jacques Coulaux
67120 Molsheim

Nathalie Nouknaf

Responsable de l'antenne

Responsable PLUi et projets de territoire

T. : 03 68 33 85 86

Pour plus de renseignements

→ **contact@atip67.fr**

→ **www.atip67.fr**

STRASBOURG

Espace Vauban
3 rue Gustave Adolphe Hirn
67000 Strasbourg

Secrétariat : **Lydia Wolf**

T. : 03 88 76 67 03

→ *DIRECTION*

Florence Wiel

Directrice

T. : 03 88 76 63 63

→ *GESTION ADMINISTRATIVE
ET FINANCIÈRE*

Monique Oechsel

Directrice adjointe - Secrétaire Générale

T. : 03 88 76 65 63

→ *FORMATION*

Isabelle Werckmann

Responsable ressources métiers

T. : 03 88 76 67 78

Lucie Heiligenstein

Assistante de formations

T. : 03 88 76 67 78

→ *PAIES ET LISTES ÉLECTORALES*

Gildas Mignot

Responsable d'unité

T. : 03 88 76 64 50

→ *SYSTÈMES D'INFORMATION / MISSION DIA*

Eric Soeder

Responsable des systèmes d'information

T. : 03 88 76 62 14

→ *INFORMATION GÉOGRAPHIQUE*

Betty Desjardin

Référente Information Géographique

T. : 03 88 76 68 07

→ *CONFORMITÉ ET CONTRÔLE*

Cédric Wilt

Responsable d'unité

T. : 03 69 33 21 89